

Livret 2026-2027



UN CLUB, UNE FAMILLE...

Le mot du Président

Chaque début de saison est un moment fort, empreint d'enthousiasme, de promesses et de défis. Cette année encore, nous entamons cette nouvelle aventure avec énergie et ambition.

Le basketball est, pour nous, bien plus qu'un simple sport : c'est une passion partagée, un lien qui nous unit et un formidable vecteur de valeurs telles que le respect, la persévérance et l'esprit d'équipe. Ce sont ces valeurs qui font la force et l'identité de la JSB Maffle.

La saison écoulée a, une fois de plus, été riche en satisfactions :

La R2 a atteint les play-offs, confirmant sa régularité au plus haut niveau.

Les jeunes appelés en P2 ont répondu présents. Notre 3ème équipe seniors P3, promue la saison passée, a brillamment négocié cet exercice.

Nos équipes jeunes (U14 à U21) se sont illustrées en figurant parmi les meilleures de leurs séries respectives.

Le mini-basket (U8 à U12) poursuit sa progression avec sérieux, enthousiasme et engagement.

Ces résultats sont le fruit d'un remarquable travail collectif. Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble des joueurs, coaches, bénévoles, parents, supporters et partenaires pour leur investissement et leur fidélité. C'est grâce à vous que notre club continue de grandir et de se développer.

Après une période plus délicate liée aux travaux de rénovation du Maffloudôme, nous avons aujourd'hui le plaisir de pouvoir profiter pleinement de nos installations modernisées, avec, en cerise sur le gâteau, une toute nouvelle surface de jeu en parquet naturel. Cette évolution marque une étape importante pour notre club, en offrant à nos joueurs, encadrants et supporters un cadre optimal pour pratiquer et vivre notre passion. Nous adressons nos sincères remerciements à la Ville d'Ath pour avoir mené ce dossier à bien avec succès.

Je souhaite à chacune et chacun une saison riche en émotions, en progrès et en plaisir. Que chaque entraînement, chaque match soit une occasion de se dépasser et de vivre intensément notre passion commune.

Bonne saison à toutes et à tous !

Le mot du staff technique

La JSB Maffle occupe depuis de nombreuses années une place solide dans le paysage provincial. Fidèles à notre ambition, nous veillons chaque saison à inscrire nos équipes au plus haut niveau provincial possible. Ce choix implique parfois des saisons exigeantes, où l'adversité ne cesse de grandir. Les résultats ne reflètent pas toujours immédiatement les efforts fournis, mais un constat s'impose année après année : la progression est bien réelle.

Entre le premier et le dernier match de championnat, l'évolution est souvent significative. Des paliers sont franchis, tant sur le plan individuel que collectif. C'est avec cette ligne de conduite, basée sur le travail, la patience et l'exigence, que nous poursuivons notre mission.

L'ensemble du coaching staff œuvre au développement de chaque joueur afin de lui permettre d'atteindre son meilleur niveau et de s'épanouir, à terme, au sein de nos équipes seniors (P3, P2, R2), voire au-delà si les opportunités se présentent.

Dans cette dynamique, nous sommes fiers de lancer un nouveau projet sportif : l'inscription d'une équipe U14 au niveau régional pour la saison 2026-2027. Nous mettons tout en œuvre pour assurer la réussite de cette initiative et envisager sa pérennisation. Parallèlement, notre staff continue de se former : nos entraîneurs sont diplômés ou en cours de formation et participent régulièrement à des formations continues. Cette démarche garantit une cohérence pédagogique forte, du plus jeune au plus expérimenté de nos joueurs. Nos directeurs techniques, Patrick Verdun et Julien Matthys, supervisent ce travail afin d'assurer une progression harmonieuse et ambitieuse pour tous.

Concrètement, comment cela se traduit-il ?

Chaque jeune qui se distingue dans sa catégorie d'âge peut être invité à participer à des entraînements supplémentaires dans la catégorie supérieure. Passer de deux à trois séances hebdomadaires représente un levier important de progression, tant individuelle que collective.

Dès 16 ans, certains joueurs peuvent également intégrer progressivement le monde senior. Nos équipes P3 et P2 constituent à cet égard de véritables tremplins vers un objectif plus élevé : intégrer, un jour, notre équipe première évoluant en régionale.

Il est toutefois essentiel de rappeler qu'aucun acquis n'est définitif. Une seule valeur guide notre approche : le travail. Le développement d'un jeune sportif est fait de phases de progression et de périodes plus complexes. C'est pourquoi nos formateurs évaluent en continu les joueurs afin d'adapter leur encadrement.

À titre d'exemple, un joueur U16 performant pourra intégrer un troisième entraînement en U18. Si son évolution ralentit au cours de la saison, il pourra revenir à deux séances dans sa catégorie d'origine afin de consolider ses acquis avant de repartir sur des bases solides.

Nous pratiquons également le sur-classement pour certains joueurs, qui s'entraînent et évoluent dans la catégorie supérieure. Néanmoins, dans des compétitions spécifiques comme la Coupe du Hainaut, ces joueurs réintègrent leur catégorie d'âge afin de préserver l'équilibre sportif.

Chers parents, chers joueurs, vous l'aurez compris : le staff technique s'engage à accompagner chaque joueur avec exigence et bienveillance, en plaçant toujours le plaisir au cœur du projet. Nous sommes convaincus que cette approche permet de former des sportifs ambitieux, capables de relever les défis du sport comme ceux de la vie.

La JSB Maffle, un club, une famille.

Julien Matthys, pour le staff technique

Cotisation annuelle

Pourquoi une cotisation ?

La cotisation versée en début de saison est indispensable au bon fonctionnement du club. Elle ne constitue pas un simple « droit d'entrée », mais une contribution concrète à tout ce qui permet à chacun de pratiquer le basket dans les meilleures conditions.

Elle permet notamment de couvrir

- ✓ Les frais d'inscription aux championnats AWBB et provinciaux
- ✓ La location des salles et infrastructures
- ✓ L'encadrement et la formation des entraîneurs
- ✓ Le matériel sportif (ballons, chasubles, paniers, etc.)
- ✓ Les assurances pour chaque joueur
- ✓ Le soutien aux activités du club (tournois, stages, événements...)

Chaque euro est intégralement réinvesti dans le développement des joueurs, des équipes et du club.

👉 Grâce à votre cotisation, la JSB Maffle continue de grandir, de former et de transmettre les valeurs du sport à tous les niveaux.

Merci pour votre confiance et votre soutien !

À quoi donne droit une cotisation ?

La cotisation annuelle donne accès à l'ensemble des activités sportives proposées par le club, notamment :

- ✓ Les entraînements hebdomadaires
- ✓ Les matches officiels (championnat et coupe)
- ✓ L'assurance fédérale
- ✓ L'encadrement par des formateurs qualifiés
- ✓ Le matériel mis à disposition
- ✓ La participation aux événements du club

⚠ Important

La cotisation donne le droit de participer aux entraînements et d'être sélectionné pour les matches.

👉 La participation effective aux rencontres reste à l'appréciation du coach, en fonction de critères sportifs, de l'engagement, de la régularité aux entraînements et du respect des règles du groupe.

Cette règle garantit le bon fonctionnement sportif de l'équipe, dans le respect des efforts de chacun.

Paielement de la cotisation

La cotisation est à verser sur le compte suivant :

BE67 9502 9846 4887

Communication :

Cotisation 2026-2027 + Nom, Prénom et catégorie du joueur

Montants par catégorie

Catégorie	Montant
Babies	170 €
U8 à U21	270 €
Seniors P2	210 €
Seniors P3	195 €
Vétérans	130 €

👉 Chaque cotisation comprend **10 billets de tombola d'une valeur de 2 € chacun (20 € total)**.

👉 Le produit de la vente des billets revient directement au vendeur.

👉 Les jeunes évoluant en équipe seniors s'acquittent de la cotisation de leur catégorie d'âge.

Réduction familiale

- 2^e membre : - **30 €**
- 3^e membre : - **40 €**
- 4^e membre : **gratuit**

Facilités de paiement

Les cotisations pour la saison 2026-2027 peuvent être payées à partir du **1^{er} juillet**.

Un paiement échelonné est possible sous les conditions suivantes :

- Une demande doit être introduite auprès du trésorier (tresorier@jsb-maffle.be) et validée
- Une première tranche est due dès la reprise des entraînements
- Le solde doit être intégralement payé **au plus tard le 1^{er} décembre**
- Le **Sport & Culture Pass électronique** est accepté

Délai de paiement

Sans accord préalable pour un paiement échelonné, la totalité de la cotisation doit être versée **avant le 1^{er} octobre**.

⚠️ Passé ce délai, l'accès aux activités sportives (entraînements et matches) sera suspendu jusqu'au paiement complet de la cotisation.

Intervention de la mutuelle

Les mutuelles proposent une intervention financière pour la cotisation sportive, selon des modalités qui peuvent varier d'un organisme à l'autre.

Dès cette saison, après la clôture de votre cotisation, vous recevrez automatiquement un document de remboursement prérempli, à transmettre à votre mutuelle.

!!! DATE DE CLOTURE DES COTISATIONS : 1^{ER} OCTOBRE 2026 !!!

Équipes / horaires / formateurs / dates reprise

Catégories	Horaires	Matches à domicile	Formateurs	Dates reprise
Maxi Basket Seniors				
Régionale 2	Mardi & jeudi 20h30 – 22h	Vendredi 20h30 (A)	Patrick Verdun Julien Matthys	03 août à 19h30
Provinciale 2 + U21	Mardi 20h30 – 22h00 Vendredi 18h – 19h30	Samedi 18h30 (A)	Thibaud Péridaens	03 août à 19h30
Provinciale 3 + U21	Mercredi 20h30 – 22h	Samedi 18h30 (B)	David Dobchies	05 août à 20h30
Vétérans	Dimanche à 19h	Pas de championnat	Alexandre Pairon	30 août à 19h
Maxi Basket Jeunes				
U21 Provinciaux (2006-2008)	Mercredi 19h – 20h30 Jeudi 19h – 20h30	Samedi (B) à 12h	Manu Zayas	05 août à 19h
U18 Provinciaux (2009-2010)	Lundi 20h30 – 22h Jeudi 19h – 20h30	Samedi (A) à 12h	Ulrich Grard	03 août à 20h30
U16 Provinciaux (2011-2012)	Mardi & Jeudi 17h30 – 19h	Samedi (A) à 10h	Julien Matthys	04 août à 17h30
U14 AWBB (2013-2014)	Lundi 19h15 – 20h30 Mardi 19h – 20h30 Mercredi 16h – 17h30	Samedi (B) à 10h	Sam Vankeersbulck	03 août à 19h
Mini basket				
U12 A (2015-2016)	Mardi 16h – 17h30 Jeudi 16h – 17h30	Samedi (A) 14h	Manu Meunier	06 août à 16h30
U12 B (2015-2016)	Lundi 16h30 – 18h Jeudi 16h – 17h30	Samedi (A) 16h	David Lechêne	06 août à 16h30
Groupe U10 (2017-2018)	Lundi 18h – 19h15 Mercredi 17h30 – 19h	U10A Samedi (B) 14h U10B Samedi (B) 16h	Elodie Vanbokestal & Christopher Geleyn	17 août à 18h
Groupe U8 (2019-2020)	Mercredi 14h30 – 16h Vendredi 16h30 – 18h	Suivant calendrier dimanche 11h30	Sébastien Vanneste & Joachim Martin	26 août à 14h30
Babies dès 4 ans	Dimanche 9h15 – 10h45	Pas de championnat	Didier Hoyas (Paï) & Sébastien Vanneste	30 août à 9h15

Planning

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi A	Samedi B	Dimanche A
10h								U6 - Baby 9h15-10h45 Didier & Sébastien
11h						U16 10h-12h Julien	U14 awbb 10h-12h Sam	
12h								U8 A&B 11h30-14h Joachim & Sébastien
13h						U18 12h-14h Ulrich	U21 12h-14h Manu Z	
14h								
15h			14h30-16h U8			U12 A 14h-16h Manu M	U10A 14h-16h Christopher	
16h								
17h	16h30-18h U12 B	16h-17h30 U12 A	16h-17h30 U14 awbb	16h-17h30 U12 A&B	U8 16h30-18h	U12 B 16h-18h David L	U10B 16h-18h Elodie	
18h		17h30-19h U16	17h30-19h U10 A & B	17h30-19h U16				
19h	18h-19h15 U10 A & B				18h-19h30 P2/U21	P2 18h30 Thibaud	P3 18h30 David D	
20h	19h15-20h30 U14 awbb	19h-20h30 U14 awbb	U18/U21 19h-20h30	U21 19h-2h30				Vétérans 19h-21h
21h	U18 20h30-22h	20h30-22h R2/P2	P3/U21 20h30-22h	20h30-22h R2	Match R2 20h30-22h30			
22h								
23h								

Programme de reprise

Dates	Heures	Activités	Equipes	Formateurs/coaches
3 août	19h-20h30	Entraînement	U14awbb	Sam
	19h30-21h30	Entraînement	R2 / P2	Pat & Julien
	20h30-22h	Entraînement	U18 Élite	Ulrich
4 août	17h30-19h	Entraînement	U16 Élite	Julien
	19h-20h30	Entraînement	U14awbb	Sam
	20h30-22h	Entraînement	R2	Pat & Julien
5 août	16h-17h30	Entraînement	U14awbb	Sam
	17h30-19h	Entraînement	U16 Élite	Julien
	19h-20h30	Entraînement	U18 Élite / U21Élite	Ulrich & Manu Z
	20h30-22h	Entraînement	P3 / U21Élite	David D
6 août	16h-17h30	Entraînement	U12 A&B	David L & Manu M
	17h30-19h	Entraînement	U16 Élite	Julien
	19h-20h30	Entraînement	U21 Élite	Manu Z
	20h30-22h	Entraînement	R2/P2	Pat & Julien
7 août	17h-19h	Entraînement	U14awbb	Sam
10 août	16h30-18h	Entraînement	U12B	David L
	19h-20h30	Entraînement	U14awbb	Sam
	20h30-22h	Entraînement	U18 Élite	Ulrich

11 août	16h-17h30	Entraînement	U12A	Manu M
	17h30-19h	Entraînement	U16 Élite	Julien
	19h-20h30	Entraînement	U14awbb	Sam
	20h30-22h	Entraînement	R2/P2	Pat & Julien
12 août	16h-17h30	Entraînement	U14awbb	Sam
	17h30-19h	Entraînement	U16 Élite	Julien
	19h-20h30	Entraînement	U18 Élite / U21Élite	Ulrich & Manu Z
	20h30-22h	Entraînement	P3 / U21Élite	David D
13 août	16h-17h30	Entraînement	U12 A&B	David L & Manu M
	17h30-19h	Entraînement	U16 Élite	Julien
	19h-20h30	Entraînement	U21Élite	Manu Z
	20h30-22h	Entraînement	R2	Pat & Julien
14 août	17h-18h30	Entraînement	P2 / U21	Thibaud & Manu Z
	18h30	Match	U14awbb	vs JS Dottignies
	20h30	Match	R2	vs Nivelles (R1)
17 août	16h30-18h	Entraînement	U12B	David L
	18h-19h15	Entraînement	U10 A&B	Elodie & Christopher
	19h15-20h30	Entraînement	U14awbb	Sam
	20h30-22h	Entraînement	U18 Élite	Ulrich
18 août	16h-17h30	Entraînement	U12A	Manu M
	17h30-19h	Entraînement	U16 Élite	Julien
	19h-20h30	Entraînement	U14awbb	Sam
	20h30-22h	Entraînement	R2/P2	Pat & Julien
19 août	16h-17h30	Entraînement	U14awbb	Sam
	18h30	Match	U16 Elite – Coupe awbb	vs Spirou Charleroi
	21h	Match	R2	vs Estaimpuis (R1)
20 août	16h-17h30	Entraînement	U12 A&B	David L & Manu M
	17h30-19h	Entraînement	U16 Élite	Julien
	19h-20h30	Entraînement	U21Élite	Manu Z
	20h30-22h	Entraînement	P3 / U21Élite	David D
24 août	16h30-18h	Entraînement	U12B	David L
	18h-19h15	Entraînement	U10 A&B	Elodie & Christopher
	19h15-20h30	Entraînement	U14awbb	Sam
	20h30-22h	Entraînement	U18 Élite	Ulrich
25 août	16h-17h30	Entraînement	U12A	Manu M
	17h30-19h	Entraînement	U16 Élite	Julien
	19h-20h30	Entraînement	U14awbb	Sam
	20h30-22h	Entraînement	R2/P2	Pat & Julien
26 août	14h30-16h	Entraînement	U8	Joachim & Sébastien
	16h-17h30	Entraînement	U14awbb	Sam
	17h30-19h	Entraînement	U16 Élite	Julien
	19h-20h30	Entraînement	U18 Élite / U21Élite	Ulrich & Manu Z
	20h30-22h	Entraînement	P3 / U21	David D
27 août	16h-17h30	Entraînement	U12 A&B	David L & Manu M
	17h30-19h	Entraînement	U16 Élite	Julien
	19h-20h30	Entraînement	U21Élite	Manu Z
	20h30-22h	Entraînement	P3 / U21Élite	Davud D
28 août	16h30-18h	Entraînement	U8	Joachin & Sébastien
	20h30	Match	P2 – Coupe du Ht	vs BC Silly
29 août	14h	Match	U14awbb	vs Mons Ht
	16h	Match	U16 Élite	vs Colfontaine
	18h	Match	R2	vs Mons Ht 2 (R1)
	18h	Match	P2 – Coupe du Ht	@ BCL'9 Flénu

Les séries Régionales & Provinciales

<u>REGIONALE 2B</u>	<u>PROVINCIALE 2B</u>	<u>PROVINCIALE 3B</u>
- UCCLE EUROPE B - CEP FLEURUS - RB TILFF A - RBC WANZE A - AS MAZY SPY A - RSW Lg BASKET B - JSB MFFLE A - NINANE CHAUDFONTAINE - RBC ALLEUR A R. LINTHOUT BC W.S. - FRAIRE PHILIPPEVILLE - B55 ACASEMY XL A - GGBC COLFONTAINE	- REBC TEMPLEUVE A - BSGU B - JSB MAFFLE B - R BLAREGNIES BC A - JS STAMBRUGES B - UBC QUAREGNON B - ASTE KAIN C - BC MONS CAPITALE A - BGBC CELLES A - JSE ENGHIEU B - GGBC COLFONTAINE B - JS DOTTIGNIES A	- RE PONT-DE-LOUP D - SPIROU BASKET D - JSB MAFFLE C - ESP BHC WASMUEL D - R BLAREGNIES BC B - BCJ RESSAIX - DPK CARNIERES MORLANWELZ B - UBC QUAREGNON D - BC AMLL B - BBC BRAINOIS - BC MONS CAPITALE B - BCPC BRACQUEGNIES S
<u>U21 série Elite Provinciale A</u>	<u>U18 série Elite Provinciale B</u>	<u>U16 série Elite Provinciale B</u>
- UBC Binche - JS Dottignies - BC JS Estaimpuis - Royal Essor BC Templeuve - Spirou Basket - Basket Entité Courcelles - Royal BBC Brainois - Royal Eclairs Pont-De-Loup - Olympic Mont Sur Marchienne - JSB Maffle - B.C. L'9 Flénu-Frameries	- Tremplin Mouscron - Basketball Brunehaut - Jeunesse Sportive Soignies - BC JS Estaimpuis - Royal Essor BC Templeuve - JS Dottignies - JS Cuesmes - Royal BBC Brainois - CB Royale-Fraternité - B.C. L'9 Flénu-Frameries - Blue and Gold Basket Club Celles - JSB Maffle	- Union BC Quaregnon A - Basketball Brunehaut - Aste Kain - JS Dottignies - CB Royale-Fraternité A - Royal BBC Brainois A - Blue and Gold Basket Club Celles - JSB Maffle - Warriors Basket Club - B.C. L'9 Flénu-Frameries
<u>U14awbb Série Bronze C</u>	<u>U12 Série E</u>	<u>U12 Série G</u>
1^{er} tour : - Ardenne Basket (Lux) - B55 Academy XL A (BBW) - GGBC Colfontaine A (Ht) - RCS Natoye B (Nam) - JSB Maffle (Ht) Refonte des séries pour le 2^{ème} tour.	- Union BC Quaregnon - JSB Maffle A - BC Silly A - Tournai E.F. Kain - BC JS Estaimpuis - Aste Kain B - Royal Blaregnies BC - Boussu Saint-Ghislain United B - CB Royale-Fraternité B - JS Stambruges B - Tremplin Mouscron A - Union Basket Lessines Flobecq A	- BBC Tournai - JSB Maffle B - BC Silly B - Basketball Brunehaut - Royal Essor BC Templeuve - Boussu Saint-Ghislain United C - Tremplin Mouscron B - JS Dottignies B - Warriors Basket Club - JS Fermoba Péruwelz - BC Mons Capitale C - Union Basket Lessines Flobecq
<u>U10A série B</u>	<u>U10B série H</u>	<u>U8 A&B série</u>
- Union BC Quaregnon A - JSE Enghien A - Aste Kain A - Boussu Saint-Ghislain United A - Union Mons-Hainaut A - JS Dottignies A - GGBC Colfontaine A - BGBC Celles A - JSB Maffle A - B.C. L'9 Flénu-Frameries A	- BBC Tournai - Union Basket Lessines Flobecq - BC Silly B - Tremplin Mouscron B - Royal Essor BC Templeuve - JS Dottignies C - Boussu Saint-Ghislain United B - JS Stambruges - JSB Maffle B - JS Fermoba Péruwelz - BC Silly A - B.C. L'9 Flénu-Frameries C	- JSB MAFFLE A - JSB MAFFLE B - FANINCHR BC BLATON - BC SILLY - JS STAMBRUGES B - JSE ENGHIEU - JS FERMOBA PERUWELZ

Organigramme

Le pôle administratif :

Président	Matthys Patrice	@ : president@jsb-maffle.be GSM : 0478/56 89 02
Secrétaire	Aubin Vandemoer	@ : secretaire@jsb-maffle.be GSM : 0497/78 79 47
Trésorier	Pascal Lecomte	@ : tresorier@jsb-maffle.be
Responsable Sponsoring	Maxence Bouralha	@ : sponsoring@jsb-maffle.be
Webmaster	Olivier Delplace	@ : webmaster@jsb-maffle.be
Délégué principal	Rudy Vandenbogaerde	@ : delegue@jsb-maffle.be GSM : 0495/74 08 54
Responsable équipements & matériel	Stéphane Vandenbogaerde	@ : equipement@jsb-maffle.be GSM : 0478/73 68 36

Pôle Festif :

Charlyne Perveux & Ulrich Grard	@ : event@jsb-maffle.be
---------------------------------	--

Pôle sportif :

Coordinateur Maxi basket	Patrick Verdun	@ : info@jsb-maffle.be
Coordinateur Mini basket	Julien Matthys	@ : info@jsb-maffle.be GSM : 0479/90 05 13
Responsable calendrier	Patrice Matthys	@ : responsable-calendrier@jsb-maffle.be GSM : 0478/56 89 02

Nos formateurs



Site Internet : jsb-maffle.be

Page Facebook : [JSB Maffle](https://www.facebook.com/JSB-Maffle)

Que faire en cas d'accident ?

Depuis le 1er juillet 2018, c'est de nouveau Ethias qui assure les membres de l'AWBB.

Les conditions générales et spéciales sont consultables en suivant le lien:

<http://www.awbb.be/assurances/>

Nous vous recommandons d'en prendre connaissance.

Des documents de déclaration d'accident seront mis à votre disposition et à celle des formateurs dans nos locaux.

Ils sont également téléchargeables sur le site de l'AWBB:

<http://www.awbb.be/formulaires-pour-les-clubs/>

Ethias demande que les déclarations lui parviennent **dans un délai de huit jours.**

Veuillez donc les transmettre le plus rapidement possible au secrétariat : **par e-mail de préférence** :

secretaire@jsb-maffle.be ou president@jsb-maffle.be, par courrier postal ou en la remettant en mains propres à un membre du comité. Tout document simplement déposé dans un bac à courrier vous fait courir le risque de dépasser le délai imparti.

Nous vous souhaitons dès à présent une saison sans pépins.

Règlement d'Ordre Intérieur – ROI

PRÉAMBULE

Statut juridique de l'Association

La JSB Maffle Basketball est une association sans but lucratif (ASBL) constituée conformément à la loi du 21 juin 1921 relative aux ASBL.

Buts et finalités

Conformément à ses statuts, l'Association a pour objectifs :

- la promotion du sport en général, et du basketball en particulier ;
- l'organisation d'activités sportives et socio-sportives ;
- la formation d'encadrants sportifs ;
- l'organisation de stages ;
- la collaboration avec divers partenaires afin de remplir ses missions.

Chaque membre est informé de ces objectifs et adhère pleinement aux valeurs, à la philosophie et aux moyens mis en œuvre par l'Association.

Définitions :

- *Membre* : toute personne affiliée, joueur ou non joueur ;
- *Joueur* : toute personne affiliée en tant que joueur.

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1.1 – Application du règlement

Le présent règlement est accessible à tous les membres et, pour les mineurs, à leurs parents ou représentants légaux. Il peut être consulté sur demande auprès du secrétaire ou au siège de l'ASBL.

Tout membre est réputé en avoir pris connaissance et en accepter les dispositions.

Article 1.2 – Responsabilité vis-à-vis des tiers

Sauf autorisation écrite du Conseil d'Administration (CA), aucun membre n'est habilité à engager le club vis-à-vis de tiers.

Seuls les administrateurs peuvent poser des actes engageant le club dans les limites des statuts.

Le club décline toute responsabilité en cas de :

- vol, vandalisme ou actes de malveillance ;
- non-respect du présent règlement ;
- cas de force majeure (incendie, grèves, émeutes, inondations, etc.).

Toute organisation d'activité (match, entraînement, événement) sans autorisation préalable du CA est strictement interdite. En cas d'infraction, le club se réserve le droit d'engager des poursuites et décline toute responsabilité.

Article 1.3 – Assurances

Les membres en ordre de cotisation bénéficient de l'assurance de l'AWBB couvrant les accidents survenus dans le cadre de la pratique du basketball.

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire (RC familiale).

Chaque joueur doit fournir un certificat médical officiel valide avant toute participation.

Article 1.4 – Règlements de l'AWBB

Le club est affilié à l'AWBB. Tous les membres s'engagent à respecter ses règlements.

Article 1.5 – Cotisation

Le montant des cotisations est fixé par le CA et peut être adapté.

Sauf décision contraire, aucune cotisation ne sera remboursée (blessure, arrêt volontaire, exclusion, etc.).

2. PRINCIPES DE BASE ET RÈGLES DE VIE

Article 2.1 – Image et comportement

Chaque membre représente l'image du club.

Un comportement exemplaire est exigé en toutes circonstances.

Sont strictement interdits :

- propos injurieux, discriminatoires ou déplacés ;
- comportements violents ou antisportifs.

Toute infraction peut entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion.

Article 2.2 – Vie du club

La vie du club dépasse le cadre sportif. Chaque membre est encouragé à participer aux activités et à consulter les canaux d'information du club.

Article 2.3 – Comité de discipline

Un comité de discipline composé de trois membres (président, directeur sportif et un représentant) est chargé de statuer en cas de manquement.

3. DROITS ET DEVOIRS DES MEMBRES

Article 3.1 – Joueurs

Pour participer aux activités :

- être affilié au club ;
- être en ordre de cotisation.

Le joueur s'engage à :

- respecter entraîneurs, coéquipiers, adversaires et arbitres ;
- suivre les consignes sportives ;
- préserver le matériel.

Le port des équipements fournis est obligatoire.

Les objets dangereux (bijoux, montres...) sont interdits.

Article 3.2 – Parents (recommandations)

Les parents sont invités à :

- adopter un comportement exemplaire ;
- soutenir l'équipe et l'entraîneur ;
- ne pas interférer dans les décisions sportives ;
- participer à la vie du club.

Tout comportement inapproprié peut entraîner des sanctions.

Article 3.3 – Obligations des parents

Il est interdit :

- d'accéder aux vestiaires sans autorisation ;
- de pénétrer sur le terrain pendant une activité.

Article 3.4 – Problèmes extra-sportifs

Tout problème peut être signalé à un membre du CA.

4. MESURES ET SANCTIONS

Article 4.1 – Principes disciplinaires

Les règles visent à garantir le bon fonctionnement du club et l'épanouissement de chacun.

Article 4.2 – Comportement en activité

Un joueur perturbateur peut être exclu temporairement par l'entraîneur.

Article 4.3 – Sanctions

Toute faute peut entraîner une sanction décidée par le comité de discipline.

Les amendes infligées par l'AWBB sont à charge du membre concerné.

Article 4.4 – Retards et absences

Les retards et absences doivent être justifiés.

Des sanctions peuvent être prises en cas de manquements répétés.

Article 4.5 – Comportement général

Tout comportement portant préjudice au club peut entraîner des sanctions.

Article 4.6 – Assurances

Les modalités d'assurance sont disponibles auprès du club ou de la fédération.

Article 4.7 – Mutations

Les mutations sont régies par le règlement de l'AWBB (période du 1er au 31 mai).

Article 4.8 – Non-paiement

Le non-paiement de la cotisation peut entraîner l'exclusion temporaire.

DISPOSITION FINALE

Le présent ROI s'applique à tous les membres.

L'affiliation au club implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement.

R.G.P.D.

Le règlement général pour la protection des données s'applique également aux associations sportives.

Notre club, affilié à l'Association Wallonie-Bruxelles de Basketball, adhère à la déclaration de politique de confidentialité publiée par celle-ci sur son site internet en date du 25/05/2018 et s'engage à la respecter.

Elle est consultable en suivant le lien:

<http://www.awbb.be/news/politique-de-confidentialite-rgpd/>

Vos données personnelles seront conservées par le club aussi longtemps que vous ou votre enfant êtes membre de la JSB Maffle.

Vous avez le droit de les consulter et de les modifier. Nous vous demandons de veiller à ce qu'elles soient mises à jour en cas de modifications en contactant le secrétaire : secretaire@jsb-maffle.be

Dans le cadre de nos activités, elles peuvent être communiquées aux formateurs, aux membres du comité et aux différentes instances régionales et provinciales de l'AWBB.

En aucun cas, elles ne seront transmises à des sociétés commerciales sans votre accord.

Le certificat médical

**est à déposer dans la boîte aux lettres,
entrée gauche du terrain**



ou via mail à president@jsb-maffle.be

(format pdf recommandé)

**ou à votre coach
ou délégué**



Avant la reprise des activités !

⚠ Important ! Seul le modèle officiel 2026-2027 fourni ci-dessous sera accepté (pas de certificat papier libre).

⚠ Ne pas oublier les **2** signatures si le joueur est mineur.

Certificat Médical — Saison 2026-2027

Coordonnées du sportif :

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Lieu de résidence	

Je soussigné(e),

..... Docteur en Médecine à

atteste avoir examiné aujourd'hui le **sportif susmentionné** et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-ball.

Fait à, le

Identification du médecin	Signature du médecin

Le sportif et/ou ses parents s'il est mineur reconnaissent par leur signature qu'ils ont parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'ils ont pris connaissance et acceptent le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage.

Ils acceptent irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard.
»

Date + Signature Sportif	Signature représentant légal (Parent/Tuteur - Si le joueur mineur)
Date :	